

Les achats d'habillement depuis 45 ans : davantage de produits importés, des prix en baisse

Danielle Besson, division Synthèses des biens et services, Insee

Depuis 1960, la part des dépenses consacrées aux articles d'habillement et de chaussures a diminué de plus de moitié dans le budget des ménages : le volume des achats et leur prix ont moins progressé que ceux des autres postes de consommation. Avec l'ouverture du commerce extérieur depuis vingt ans, les importations de vêtements ont fortement progressé, essentiellement celles en provenance d'Asie. Cet essor a contribué, sur le territoire national, à la diminution continue de l'activité et de l'emploi dans la branche de l'habillement. La baisse du prix des importations a en revanche permis de réduire les prix à la consommation, surtout depuis 2000.

En moyenne, les Français consacrent à leurs achats de vêtements et de chaussures une part de leur budget moindre que les autres habitants de l'Union européenne.

En 2006, la dépense moyenne par habitant a été de 616 euros pour les vêtements et 135 euros pour les chaussures. Les ménages ont dépensé 39 milliards d'euros en articles d'habillement et 8 milliards en chaussures, soit 47 milliards au total. La part de ces dépenses dans le budget des ménages a diminué de plus de moitié en 45 ans : elle en représente 4,7 % en 2006, contre 11,8 % en 1960 (tableau).

Cette baisse s'explique essentiellement par une croissance des volumes achetés moindre que celle des autres postes de consommation. Ainsi, entre 1960 et 2000, les volumes ont augmenté deux fois moins vite que ceux des autres postes de consommation : l'écart est de 1,4 point par an en moyenne.

Avec l'élévation générale du niveau de vie en France, la part budgétaire consacrée aux

dépenses de première nécessité diminue : à mesure que leur revenu croît, les ménages n'augmentent pas, à due proportion, leurs achats en articles d'habillement et de chaussures. Cette explication doit néanmoins être nuancée : dès les années 1960, la demande d'habillement ne correspondait souvent plus seulement à un achat de première nécessité. Les phénomènes de mode vestimentaire se sont imposés à grande échelle au cours des Trente Glorieuses, mais ne suffisent plus aujourd'hui à soutenir une demande de plus en plus saturée.

Des articles relativement moins chers qu'il y a 45 ans

Si la dépense de vêtements et de chaussures a une part plus faible dans le budget des ménages, c'est aussi parce que leurs prix ont augmenté moins vite que l'inflation d'ensemble (0,4 point de moins par an en moyenne entre 1960 et 2000). En 45 ans, les baisses des volumes et des prix relatifs résultent sans doute aussi d'une profonde évolution de l'offre. Les circuits de distribution se sont transformés : les hypermarchés et les supermarchés généralistes sont apparus ; la distribution s'est concentrée avec le développement des chaînes d'enseignes et les grandes surfaces spécialisées. Dans le même temps, les importations de vêtements et de chaussures se sont progressivement imposées, notamment celles en provenance des pays à faible coût de main-d'œuvre. Elles ont été favorisées par l'internationalisation des échanges et l'ouverture du commerce extérieur (encadré 1).

Depuis 2001, les prix relatifs de la consommation de vêtements et de chaussures ont ainsi diminué trois fois plus vite qu'auparavant : - 1,4 % par an en moyenne jusqu'en 2006. Le volume d'achats a continué d'augmenter à un rythme plus faible que les autres dépenses. L'écart de croissance (- 0,8 point par an) est moins important qu'avant 2001 (- 1,4 point par an).

INSEE
PREMIERE



INSEE

Dépenses des ménages en articles d'habillement et de chaussures

	Coefficients budgétaires			Valeur 2006 (en millions d'euros)	Volumes relatifs		Prix relatifs	
	en %				Écart de croissance annuelle, en points *			
	1960	2000	2006		1960-2000	2001-2006	1960-2000	2001-2006
Poids dans la dépense totale								
des articles d'habillement et de chaussures	11,8	5,4	4,7	47 471	-1,4	-0,8	-0,4	-1,4
des articles d'habillement	9,7	4,4	3,9	38 926	-1,4	-0,6	-0,5	-1,6
des chaussures (y compris réparations)	2,1	1,0	0,9	8 545	-1,6	-1,3	-0,1	-0,9
Articles d'habillement, dont :	100,0	100,0	100,0	38 926				
vêtements de dessus	42,4	36,3	35,1	13 650	-1,5	-1,1	-0,8	-1,7
vêtements de dessous	18,6	21,1	22,1	8 599	-1,5	0,0	-0,2	-1,4
autres vêtements et accessoires (sport...)	14,9	16,3	18,1	7 037	2,1	4,6	-0,7	-1,8
pull-overs et articles similaires	6,5	10,5	8,2	3 211	-0,3	-4,2	-0,5	-1,9
articles de voyage et de maroquinerie	3,1	4,9	5,6	2 175	0,1	1,0	-0,8	-1,2
articles chaussants à maille	3,2	3,2	3,9	1 526	-0,9	2,3	-1,0	-1,2
nettoyage, réparation et location de vêtements	4,0	3,2	3,0	1 150	-3,4	-4,3	0,9	0,6
vêtements spécifiques (de cuir, de travail...)	3,8	2,9	2,8	1 104	1,3	2,4	-0,5	-1,8
fournitures pour habillement	2,1	1,0	0,7	276	-3,2	-6,3	-0,7	-1,2
fil et filés	1,4	0,5	0,5	198	-6,1	-2,8	2,0	0,2
Chaussures et réparations, dont :	100,0	100,0	100,0	8 545				
fabrication de chaussures	89,8	97,3	97,6	8 338	-1,3	-1,3	-0,3	-1,0
réparations de chaussures et d'articles en cuir	10,2	2,7	2,4	207	-7,0	-4,7	2,1	1,0

* L'évolution des volumes ou des prix est relative à celle de l'ensemble des volumes ou des prix de la dépense de consommation des ménages. Entre 1960 et 2000, la dépense en volume en articles d'habillement et de chaussures a crû moins vite que la dépense de consommation des ménages, l'écart est de 1,4 point par an.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Depuis 20 ans, les importations se sont accélérées avec l'ouverture du commerce extérieur

Avec la concurrence des pays émergents (Asie, Maghreb...) aux coûts de production très avantageux, un certain nombre d'activités ont été délocalisées. Ainsi, les importations représentent près de 40 % des ventes d'habillement et de

cuir (*définitions*) en 2006, contre 2 % en 1960 (*graphique 1*). De 1960 à 2000, cette part a augmenté de 0,8 point en moyenne par an, puis elle a progressé à un rythme plus modéré (+ 0,6 point en moyenne). Si cette part augmente, c'est surtout parce que des prix avantageux stimulent le développement des volumes d'importations.

La hausse a été continue avec quelques

moments clés : en 1987, après l'abaissement des droits de douanes et la réduction des quotas sur l'habillement en 1986 ; en 1996 et 1997, à la suite des accords de Marrakech et de l'essor des importations en provenance de l'Europe de l'Est, puis en 2005, année du démantèlement des quotas (*encadré 1*). Depuis 2000, la Chine est devenue le premier fournisseur d'habillement de la France (en valeur). Son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) puis la levée progressive des quotas lui ont permis de bénéficier un peu plus de l'ouverture du commerce à son égard. En 2006, elle est suivie par l'Italie, la Tunisie, le Maroc, la Turquie et l'Inde.

L'activité et l'emploi de la branche habillement et cuir ont chuté de façon continue

En 45 ans, les volumes importés ont fortement augmenté, se substituant essentiellement à la production nationale. En 1960, la valeur de la production française représentait 70 % des ventes totales d'habillement et de cuir, elle n'en représente plus qu'un quart en 2006 (soit - 1,0 point par an en moyenne). Si la part de la production nationale chute, ce n'est pas seulement à cause de l'essor des importations. C'est aussi parce que les marges commerciales

Encadré 1

De Marrakech à Pékin : l'ouverture du commerce extérieur

Mis en place en 1974 afin de limiter les importations, les quotas d'exportations de textile-habillement ont été progressivement levés en 1986, lors de l'ouverture du commerce extérieur puis en 1995, après les accords de Marrakech (1994). Avec son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, la Chine a bénéficié pleinement de la suppression des quotas d'importations.

1974 : signature de l'Arrangement multilatéral (AMF) mettant en place un système de quotas d'importation bilatéraux et sélectifs à l'entrée aux marchés de la plupart des pays développés.

1986 : début du cycle d'Uruguay dans le cadre du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT) aboutissant à l'ouverture du commerce extérieur international avec l'abaissement des droits de douanes et la réduction des quotas.

1994 : signature des accords de Marrakech qui avaient prévu, pour le secteur du textile-habillement, un retour progressif à l'ouverture des échanges entre 1995 et 2005. Ces accords mettaient fin aux restrictions quantitatives pour l'ensemble des pays de l'OMC.

2001 : adhésion de la Chine à l'OMC.

Janvier 2005 : les quotas sont complètement démantelés.

10 juin 2005 : signature d'un accord prévoyant la réintroduction de quotas sur dix catégories de produits jusqu'à la fin de 2007.

5 septembre 2005 : signature d'un second accord à Pékin, pour libérer les 87 millions d'articles bloqués dans les ports européens lors de l'été 2005.

2006 : remise en place de quotas sur une dizaine de catégories de produits.

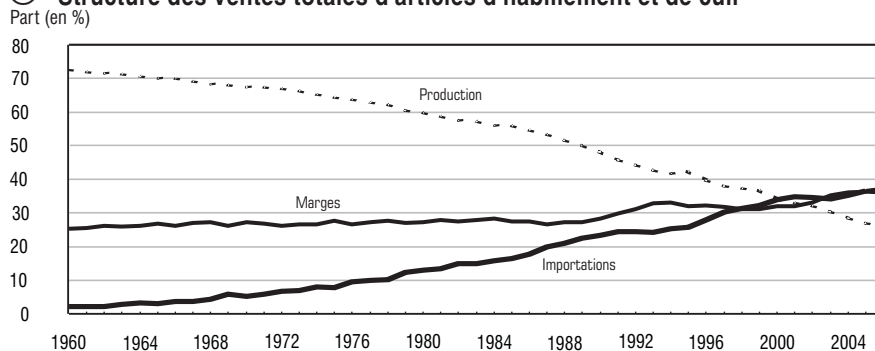
1^{er} janvier 2008 : suppression des quotas sur la dizaine de produits restants.

augmentent. D'une part, les industriels et les entreprises commerciales recourent de plus en plus à la sous-traitance étrangère, ce qui entraîne souvent une substitution entre production nationale et marges commerciales. D'autre part, les entreprises commerciales ont vraisemblablement eu la possibilité d'augmenter leur taux de marge sur l'ensemble de la période, malgré des ventes relativement peu dynamiques.

En 45 ans, la production nationale a ainsi augmenté moins rapidement (+ 3,9 % en moyenne par an, en valeur), que les marges commerciales (+ 7,1 %) ou les importations (+ 13,1 %). La valeur ajoutée de la branche a donc augmenté de 3,8 % par an, en valeur, sur un rythme nettement inférieur à celui des autres activités de l'économie (+ 8,4 %). La part de la valeur ajoutée dans celle de l'ensemble de l'économie est ainsi passée de 1,9 % en 1960 à 0,3 % en 2006. Sur l'ensemble de la période, compte tenu de l'évolution des prix, la valeur ajoutée de cette branche (*définitions*) est quasi stable en volume (-0,1 % par an) : elle s'était accrue de 2,9 % en moyenne annuelle jusqu'en 1980, mais elle a baissé de 2,4 % par an depuis. Du fait des gains tendanciers de productivité dans cette branche, comme dans les autres branches industrielles, l'emploi a été fortement affecté. Il a reculé de 4 % par an en moyenne entre 1960 et 2000 (*graphique 2*), passant de 670 000 personnes à 140 000. La baisse s'est accentuée depuis 2000 (-8 % par an), l'effectif s'établissant à 85 000 en 2006.

Bien que la part de la production nationale ait baissé dans les ventes totales, les exportations en volume ont été dynamiques entre 1960 et 2006 : + 5,4 % en moyenne par an. Comme pour les importations, ces bons résultats s'expliquent pour partie par le développement

① Structure des ventes totales d'articles d'habillement et de cuir



LECTURE : en 2006, une dépense de 100 euros en articles d'habillement et de cuir se décompose en 37 euros d'articles importés (contre 2 euros en 1960) et en 27 euros d'articles produits en France (contre 73 euros en 1960). Le reste de la dépense correspond à 36 euros de marges commerciales et de transport (contre 25 euros en 1960). Ces parts sont calculées hors impôts et subventions. Ces dépenses sont essentiellement dédiées à la consommation des ménages et dans une moindre mesure aux exportations ou à la consommation intermédiaire des entreprises.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

de la sous-traitance et l'ouverture du commerce. Ils proviennent aussi de la vitalité de l'industrie du luxe, une activité dévolue aux produits haut de gamme.

La baisse des prix des articles importés a permis de contenir les prix à la consommation

De 2001 à 2006, le prix des vêtements et des chaussures importés, corrigé de l'inflation globale, a baissé plus rapidement qu'auparavant : - 3,5 % par an, contre - 1,6 % entre 1960 et 2000.

Cela a contribué à réduire de l'ordre de 1,5 point par an l'évolution des prix à la consommation de ces produits, soit un effet bénéfique d'environ 0,1 point par an sur l'inflation globale, et augmentant par voie de conséquence le pouvoir d'achat des ménages résidents. D'un point de vue comptable et macroéconomique, cet effet bénéfique sur les prix contrebalance l'impact négatif sur le

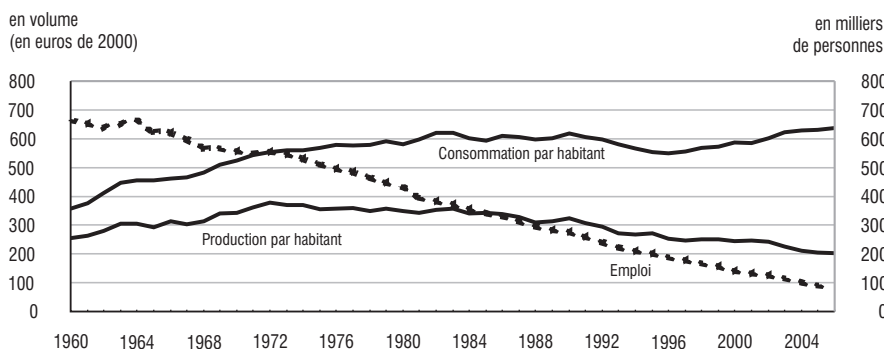
pouvoir d'achat que représente la baisse de la masse salariale dans cette branche d'activité depuis 2000.

En volume, les importations d'habillement et de cuir ont augmenté de 5,2 % en moyenne annuelle sur la période 2001-2006. C'est presque deux fois moins vite que sur les 40 ans passés. La structure des produits mis sur le marché a en effet été modifiée au profit des vêtements moins chers, mais aussi souvent de moindre qualité, ce qui a influé à la fois sur les prix et sur les volumes (*encadré 2*).

Les Français consacrent à l'habillement une faible part de leur budget

En 2006, au sein de l'Union européenne à 27, les dépenses en articles d'habillement et de chaussures se sont élevées à 376 milliards d'euros : 95 % de ces dépenses provenaient des pays de l'ex-Union européenne à 15 et 5 % des 12 pays membres les plus récents. Le consommateur français a dépensé en moyenne 751 euros, un montant proche de la dépense du consommateur européen moyen (767 euros). Cette dépense est une fois et demie plus faible que celle de l'Italien (1 174 euros) ; mais elle est quatre fois plus élevée que celle du consommateur moyen des 12 derniers entrants dans l'Union (196 euros). Lorsque l'on rapporte le budget en vêtements et chaussures au montant total de la consommation, les Français se situent en revanche légèrement en dessous de la moyenne de l'Europe des 27 : 5 % de leur budget est consacré à ces articles en 2006 (*graphique 3*), contre 6 % du budget du consommateur européen moyen.

② L'emploi de la branche « Habillement et cuir » diminue quasi constamment entre 1960 et 2006



L'axe des ordonnées de gauche est relatif à la consommation et à la production par habitant d'articles d'habillement et de cuir en volume (en euros de 2000). L'axe des ordonnées de droite est relatif à l'emploi de la branche « Habillement et cuir » (en milliers de personnes).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Encadré 2

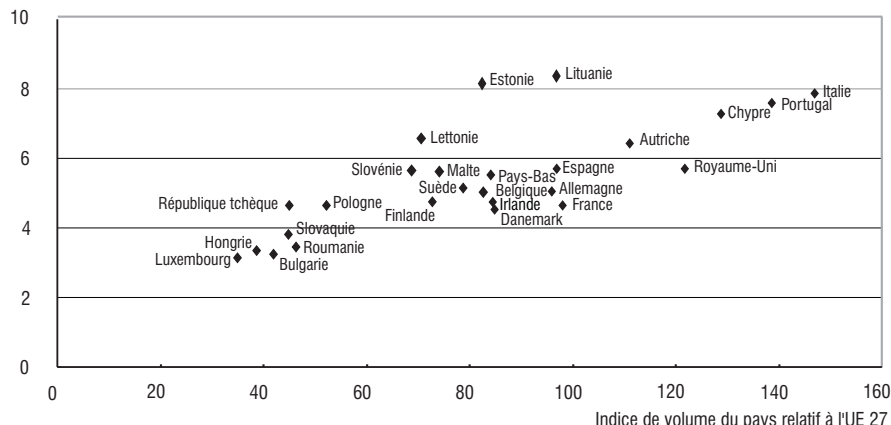
Le partage volume-prix

Le partage volume-prix prend en compte l'effet qualité sur les produits. À titre d'exemple, supposons qu'un pull-over fabriqué au Royaume-Uni soit remplacé par un autre fabriqué en Chine. Si le prix du pull-over à l'unité a baissé et que la qualité des deux produits est la même (les produits sont équivalents, en particulier en termes de composition de matière), cette baisse de prix est enregistrée telle quelle.

En revanche, si la qualité a aussi baissé, un effet prix et un effet qualité sont distingués. Cet effet qualité joue à la baisse sur le volume consommé et la baisse de prix finalement enregistrée est moindre que celle, affichée, du prix unitaire.

③ Consommation d'habillement et de chaussures dans l'Union européenne à 27 en 2006*

Part de budget (en %)



* Hors Grèce.

L'indice de volume moyen de l'UE 27 est pris égal à 100.

Sources : Insee, Eurostat.

Ce résultat s'explique essentiellement par le fait que les prix de l'ensemble habillement et chaussures en France, relativement aux prix des autres postes de consommation, y sont parmi les plus faibles de l'Union. Au contraire, pour les pays scandinaves, la part budgétaire plutôt faible (5 % en Finlande, 6 % en Suède), s'explique par de moindres dépenses en volumes d'achats, relativement aux autres postes de consommation.

Au Royaume-Uni, la part de l'habillement et chaussures dans le budget des ménages est assez élevée, du fait de volumes relatifs importants, les prix relatifs y étant plutôt faibles. Ce sont les Italiens et les Portugais qui semblent attacher le plus d'importance à leur apparence vestimentaire : ils consacrent 8 % de leur budget à des dépenses de vêtements et de chaussures, en raison de volumes achetés relativement plus élevés.

En revanche, dans la plupart des pays d'Europe centrale, ces parts sont beaucoup plus faibles (entre 3 % et 4 %). Les prix relatifs y sont en effet élevés et les volumes relatifs achetés beaucoup plus faibles que dans les autres pays de l'Union.

Sources

Les données sont issues de la **comptabilité nationale** (chiffres publiés au 15 mai 2009) et de l'**Institut français de la mode**. Les données internationales sont collectées par Eurostat. Les indices de niveaux de prix utilisés sont calculés en « parité de pouvoir d'achat » par Eurostat, sur la base de la comparaison d'un grand nombre de produits identiques.

Définitions

Les données de consommation portent sur la fonction « habillement et chaussures » qui comprend les vêtements et les chaussures, les fournitures pour l'habillement et les fils, les articles de voyage et de maroquinerie et les accessoires tels que les foulards, les cravates, les chapeaux, les gants. Ils incluent aussi le nettoyage, la réparation et la location de vêtements et de chaussures.

Les données relatives à la branche d'activité « **habillement - cuir** » portent uniquement sur les chaussures et les vêtements, hors articles chaussants

(chaussettes, bas, collants) et pull-overs.

Dépense en volume ou prix constants : dans l'ensemble du texte, les agrégats exprimés à prix constants ou en volume sont calculés aux prix de l'année précédente.

La **branche d'activité** regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activités économiques.

La **valeur ajoutée** est le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Bibliographie

Thème « Comptes nationaux annuels » sur le site insee.fr.

« Séminaire - Perspectives internationales, mode et textile 2007 », Institut français de la mode.

La lettre économique de l'Institut français de la mode n° 160, juin 2008.

Soares R., « L'industrie de l'habillement », *Chiffres clés, Analyse*, Sessi, 1998.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : Brigitte Rols
Code Sage IP091242
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009

